

Au personnel de Lidl

Situation 6 mois après l'accord « du 1er mai »

Pour rappel, bien que ce soit encore profondément gravé dans votre mémoire : il y a 6 mois, vous avez fait grève parce que la charge de travail n'était plus tenable. La solidarité a été omniprésente, jusqu'à ce qu'une proposition se retrouve sur la table, permettant à chaque filiale Lidl de planifier 42 heures en plus pendant 6 mois. HEUREUSEMENT que nous, le SETCa, n'étions pas d'accord avec cette formulation. Nous vous avons demandé de rester solidaires jusqu'à ce que votre direction accepte de conserver ces 42 heures en plus jusqu'à ce qu'un accord ait été trouvé à propos d'une nouvelle organisation du travail permettant de réduire la charge de travail dans la même mesure. Quelques jours de grève plus tard, l'accord était conclu avec votre direction au cabinet du ministre de l'Emploi.

Qu'y a-t-il aujourd'hui sur la table ? Avant tout, nous devons dire que la direction semble enfin disposée à s'atteler effectivement à la réduction de la charge de travail. En théorie, cela peut paraître bien beau, mais les points ci-dessous contribueront-ils bel et bien à faire baisser la charge de travail dans la pratique ? Il faut encore nous-en convaincre ! Examinons brièvement quelques-uns de ces points ci-dessous.

Équipe de nettoyage externe

Une équipe de nettoyage externe serait affectée à chaque filiale (environ 3h par session de nettoyage). Elle nettoierait chaque semaine l'espace « bake-off » et les locaux sociaux.

« Équipe commerciale » interne

L'équipe commerciale interne serait une équipe interne qui dressera le POS (chaque semaine, ainsi que celui des grands thèmes), procédera aux adaptations des spiegels (chaque semaine, tant au niveau des spiegels proprement dit que des événements saisonniers et des nouveaux articles dans l'assortiment fixe) et réalisera le comptage pour les inventaires (le FM est et reste le responsable en matière d'inventaires).

Cette équipe reprendrait ces 3 tâches de la filiale et se composera de 100 personnes avec un contrat de 32 heures. Aspect important pour le personnel de la filiale : les heures prestées par cette équipe ne seront pas enregistrées au niveau de la filiale. Celle-ci n'aura par conséquent pas moins d'heures à disposition.



icat des employés, techniciens et cadres

setca.org | Editeur responsable : Myriam Delmée | SETCa | Rue Joseph Stevens 7/5 | 1000 Bruxelles



Équipe volante

L'équipe volante serait affectée pour partie aux maladies connues

- Maladie = maladie déjà connue dans la filiale à J-1
- Dans pareille situation, les collaborateurs de l'équipe volante seront informés conformément à la directive suivante

La partie restante sera consacrée aux nouvelles maladies

- Nouvelle maladie = maladie signalée le jour même
- Dans pareille situation, les collaborateurs de l'équipe volante seront informés de la filiale de remplacement le jour même.

L'équipe volante serait gérée par 1 VM par région. Le VM gère max. 4 autres filiales et est responsable de l'établissement du planning et de l'accompagnement des collaborateurs de cette équipe.

Il est encore un rien trop tôt pour aborder plus en profondeur la formation, les tâches, etc. de cette équipe, mais nous vous informons qu'elle sera sensiblement renforcée ! L'équipe volante se composerait de 112 collaborateurs.

Vous remarquerez qu'il y a de très nombreuses initiatives sur la table. Cependant, comme nous l'avons précisé au début de ce tract, nous ne savons pas encore quel effet elles auront sur la charge de travail. Une chose est sûre : nous ne manquerons pas de vous informer dès que ces points deviendront plus concrets.

Ensemble, on est plus forts !

